

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Délibération n° CA-2023-03

Portant présentation du site internet de l'ATD

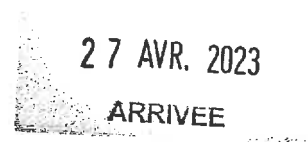
Date de convocation : 14/03/2023

Sous la présidence de Monsieur Jérôme DELAVALT, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

Collège des Conseillers Départementaux

Préfecture de l'Yonne

Présents



- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOUL, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2 ;

Excusés

- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Cœur de Puisaye ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;
- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;

Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- M. Jean-Claude DENOS, Commune de Courson-les-Carières ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Gilles SACKPEY, Commune d'Etivey ;
- M. Alain DECUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;

Excusés

- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne ;

Vu la délibération n° CA-2021-16 du Conseil d'administration du 13 décembre 2021 portant définition des pistes de développement de l'ATD ;

Vu la délibération n° AG-2022-06 de l'Assemblée générale ordinaire du 7 avril 2022 portant validation des pistes de développement de l'ATD ;

Considérant que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint.

Sur proposition du Président du Conseil d'administration,

Le Conseil d'administration est informé et prend acte de la création du site internet de l'ATD qui sera rendu public à l'issue de la présente Assemblée générale ordinaire.

Le Président
de l'Agence technique départementale,

Jérôme DELAVault



13 AVR. 2023

– Transmis au représentant de l'État le : **27 AVR. 2023**
– Notifié aux intéressés le : **27 AVR. 2023**